



FICHE DE POSTE

Maître de conférences associé(e) mi-temps (160 heures équivalent TD) TPCA

Année universitaire 2019-2020

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :
ENSA PARIS MALAQUAIS – 14 rue Bonaparte 75006 Paris

Missions et activités principales

L'ENSA Paris-Malaquais recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine.

Ses missions sont les suivantes :

Charges pédagogiques :

L'enseignant-e interviendra en premier et en second cycle, dans l'enseignement du studio et du dessin d'architecture, à l'articulation des champs du projet et de la représentation.

En première année de Licence, l'enseignant-e pourra être amené-e à encadrer un groupe d'étudiants tout en assurant la coordination des enseignements de dessin à l'échelle de la promotion entière.

En second cycle, il ou elle participera aux enseignements du projet et à l'encadrement des PFE.

En HMONP, il ou elle s'engagera dans la formation dispensée par l'établissement ainsi que dans l'encadrement des rapports de mise en situation professionnelle.

Autres charges :

Au-delà des obligations de service d'enseignement en présence d'étudiants, il ou elle devra assumer les autres missions directement liées à l'activité pédagogique (réunions de coordination, contrôle des connaissances, participation aux jurys, production des documents pédagogiques...).

Expériences et compétences souhaitées

Justifier d'une pratique architecturale

Avoir une expérience solide dans les domaines de compétences énoncés par la fiche de poste.

Le poste s'adresse à un(e) architecte praticien(ne) engagé(e) dans la pratique de l'architecture en agence, à l'articulation diagnostic / projet. Le,la candidat-e témoigne d'une solide expérience de la maîtrise d'œuvre.

Il ou elle démontrera des compétences particulières dans le croquis d'observation, les conventions et les outils du dessin d'architecture et les techniques de relevé.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Diplôme d'architecte DPLG / ADE-HMONP ou équivalent requis.

Une expérience pédagogique avérée est requise.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique, des activités scientifiques et de ses perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSAPM) est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France, établissements publics administratifs d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère chargé de la culture.

L'ENSAPM, avec les ENSA de Paris-Belleville et de Marne-la-Vallée, est associée à la COMUE Université Paris Est (UPE). Au cœur de Paris, l'ENSAPM partage avec l'École nationale supérieure des beaux-arts le site historique de l'enseignement de l'architecture en France.

L'ENSAPM est une école ouverte à l'international, qui accueille des étudiants aux profils variés. Elle offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. L'ENSAPM défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

Plusieurs départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de réflexion pédagogique, de l'élaboration des contenus d'enseignement notamment des problématiques de recherche.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXe siècles, UMR AUSser 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

L'ENSA Paris-Malaquais accueille environ 1000 étudiants tous cycles confondus. Après l'évaluation de l'HCERES, l'offre de formation de l'école sera accréditée en 2020 dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements à laquelle l'école est associée.

Envois des candidatures :

Dépôt des candidatures uniquement par mail : recrutements@paris-malaquais.archi.fr

EN PRECISANT DANS L'OBJET DU MAIL : POSTE 1 TPCA

La date limite de réception est fixée au 20 septembre 2019 à 11h00 au plus tard (délai de rigueur).

Date prévisionnelle des entretiens le : 26 septembre 2019 après-midi

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants

Un fichier PDF avec :

- une note d'intention limitée à trois pages mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées et présentant l'intérêt du candidat pour les questions pédagogiques
- un CV limité à trois pages faisant ressortir expériences professionnelles et références (diplômes, enseignement, réalisations)
- un dossier limité à 10 pages faisant ressortir des expériences d'enseignement et/ou de publications et des expériences de maîtrise d'œuvre architecturale

Un autre fichier PDF avec :

- copie des diplômes ou titres (décret n°93-368 du 12 mars 1993) (les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté)
- copie de la carte d'identité
- le, la candidat(e) doit impérativement justifier d'une activité principale et fournir les pièces justificatives de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle qui permet de disposer de moyens d'existence réguliers

Informations complémentaires

[www. paris-malaquais.archi.fr](http://www.paris-malaquais.archi.fr)

Pour la pédagogie :

Marie BEAUPRE
Directrice-adjointe chargée de la pédagogie
Marie.beaupre@paris-malaquais.archi.fr

Informations administratives :

Cécile Husson
Responsable des ressources humaines
cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr

Nature et durée du contrat

contrat à durée déterminée à mi-temps (1 an)

Rappel sur les conditions de recrutement :

Le, la candidat(e) doit remplir l'une des conditions suivantes (conditions alternatives) :

- Justifier au 1er janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une durée **de 3 ans dans les 5 dernières années** qui précèdent le 1er janvier
- OU détenir les **diplômes** suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches

